

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1965)
Heft: 43

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. Lausanne Domaine 43 public

Une leçon de style

Plusieurs d'entre nous ont suivi de près les élections communales vaudoises ; nous ne l'apprenons pas à nos lecteurs. Mais nous leur ferons grâce de nos histoires de villages et de clochers.

Après Neuchâtel et Genève, Vaud renseigne sur la situation suisse. Certes, ceux qui font de la micro-analyse politique peuvent chercher les causes locales d'une variante ou d'un écart à la moyenne ; mais dans l'ensemble, tous les résultats concordent. Ça plaque.

Ainsi la majorité des commentateurs ont relevé le succès dans plusieurs bourgs des formations indépendantes animées par des Vigilants à la vaudoise assez inoffensifs qui n'avaient pas la prétention d'être princes dans Genève, mais bourgeois dans leur bonne ville. On le sait désormais : une opposition de droite, si elle s'organisait, si elle était décidée à exploiter la démagogie antifiscale, anti-étatique, antipoliticiens pourris, pourrait, au nom des coups de balai à donner, sans peine, entraîner plus du 10 % du corps électoral. Que la situation économique devienne plus difficile, et l'aventure sera tentée ; l'épreuve pourrait être rude pour les partis de la droite classique, s'ils veulent résister à la vague et ne pas disputer cette clientèle-là en surenchérissant sur le même ton.

Autre concordance romande, la poussée à gauche. Les mêmes commentateurs ont dit : mécontentement. Faisons la part de l'imagerie facile : l'homme heureux vote radical et n'a qu'une chemise ; l'homme de gauche digère mal ; les pilules Carter combattent la révolution, etc. Cette part étant faite, quels sont donc ces malheureux mécontents ?

Propos de bistrots

Nous en avons entendu des conversations de coin de table ! Pas de hausses d'impôts, baissez les impôts, les impôts progressent à froid, le contribuable s'essouffle. Propos courants tenus, il est vrai, à la saison des bordereaux. Ne moralisez pas ces protestataires ; votre catéchisme civique : et si on ne payait pas d'impôts, avec quoi il paverait les routes, l'Etat ? a toutes les chances d'être incompris.

Quand le loyer, la nourriture, la T.V. et la voiture sont payés, l'impôt de surcroît devient une charge intolérable. Le consommateur mis en condition par la publicité vit, au niveau individuel, les contradictions de l'Etat qui laisse vendre les voitures avant de savoir sur quelles routes elles circuleront. Il éprouve, à titre personnel, les difficultés d'une société d'abondance devant assurer le financement des besoins collectifs.

Toujours les mêmes chiffres

Ces contradictions traditionnelles entre la consommation privée et le prélèvement fiscal devraient, en Suisse, être ressenties plus faiblement qu'ailleurs. Nous nous excusons d'avoir à le répéter : la charge fiscale est, chez nous, plus légère que dans tous les autres pays de même niveau de vie. Les chiffres que nous avons déjà donnés ont été remis à jour en fonction des comptes nationaux de 1964. La presse économique les a publiés. A notre tour, encore : le produit social brut a été en 1964 de 55,35 milliards. La même année, les recettes totales de la Confédération, cantons et communes, se sont élevées à 9,11 milliards. La charge fiscale représente :

Suisse :	16,4 %	du produit social brut
Italie :	21,6 %	» » »
France :	22,6 %	» » »
Etats-Unis :	22,9 %	» » »
Suède :	29,8 %	» » »

Or, pour assurer notre développement (écoles, hôpitaux, routes, on connaît le programme...), nous avons à rejoindre la moyenne européenne, au minimum.

Pour l'instant, les conditions politiques ne sont pas réunies.

Mais c'est d'abord une question de style.

Schaffner ou Mendès-France ?

Dès nos premiers numéros, nous avons combattu la politique économique du Conseil fédéral. Nous la trouvons unilatérale, et nous lui reprochions de ne pas dire son nom. Quand les arrêtés furent promulgués, dans D. P., mars 1964, nous écrivions : « Vouloir la hausse du coût de la vie pour combattre l'inflation, ce n'est pas un paradoxe, c'est la logique d'une politique de droite. » En mars 1965, M. Schaffner, et ce propos n'a pas passé inaperçu, donnait ce commentaire : « En réduisant le pouvoir d'achat du consommateur, la hausse des prix... contribue à la lutte contre l'inflation. »

Faire une politique de droite, c'est un choix. On peut l'approuver ou s'opposer. Mais baptiser « lutte contre le renchérissement » des mesures qui devaient dans des secteurs importants, contribuer au renchérissement, ce n'était plus une politique, mais une tromperie.

Le peuple, précisément parce qu'il ignore tout des mécanismes économiques, avait retenu cette idée simple : stop à la vie chère. Aujourd'hui, il se voit berné. Et la déception politique est plus importante que la diminution du pouvoir d'achat.

On nous dira que ce fut habile. Grâce à cette astuce, le peuple a, ce printemps, plébiscité le Conseil fédéral. C'est vrai, mais ce ne fut qu'une habileté à court terme.

Un homme politique gagne en fin de compte à oser dire durement des vérités peu agréables. Le crédit dont jouit aujourd'hui encore Mendès-France repose avant tout sur le souvenir de sa manière brutale, directe, franche.

En Suisse, ce n'est pas le langage de nos gouvernants ; ils n'osent heurter de front les privilégiés.

Homogénéité

Parfois, l'on entend comme une parodie. Homogénéité, gouvernement fort capable d'affronter, etc. Souvent professées à la veille des élections (Vaud, Genève), ces formules n'ont guère eu de lendemains ; des mots, qui ne débouchaient sur rien. Or ce n'est pas seulement le style qui doit changer ; mais nos structures.

Le problème ne se pose pas, de manière partisane, en termes de gauche-droite. Plusieurs fois nous l'avons relevé dans D. P., des réformes qui sont introduites, dans les pays voisins par des gouvernements non-socialistes, apparaîtraient chez nous comme des victoires de la gauche. Cela signifie que la Suisse ne réussit pas à faire ce que, d'un terme approximatif et commode, on peut appeler sa mue « néo-capitaliste ».

Cette mue exigerait un programme minimum auquel pourrait souscrire, comme tâche urgente, aussi bien la droite non conservatrice que la gauche. Il comprendrait quelques points essentiels : l'aménagement du territoire et une nouvelle définition du statut du sol ; une refonte de la fiscalité qui abolirait des privilèges choquants ; la mise en place des instruments d'une planification.

Ce programme minimum, la gauche, dans l'équilibre politique suisse, ne peut pas l'imposer seule. Mais dans les partis du centre et de la droite, où sont les forces capables de faire l'ouverture ?

Pour l'instant, elles ne se révèlent pas. Depuis un certain temps, les journalistes qui suivent la politique fédérale s'en inquiètent ; ils multiplient les avertissements. Incontestablement, l'inquiétude gagne l'ensemble du pays. Mais Berne semble vivre en vase clos.

La Suisse doit faire sa mue de la seconde moitié du XX^e siècle. L'immobilisme ne peut que durcir les positions ; le pays, bloqué par les mécanismes de la démocratie directe, deviendra ingouvernable. Il faudra s'attendre alors à de surprenantes surprises.

Bi-mensuel romand
N° 43 25 novembre 1965

Rédacteur responsable : André Gavillet

Le numéro : 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros :

Pour la Suisse : 12 francs

Pour l'étranger : 15 francs

Changement d'adresse : 50 centimes

Administration, rédaction :

Lausanne, Case Chauderon 142

Chèque postal 10 - 155 27

Imprimerie Raymond Fawer S. A., Lausanne

Les articles de ce numéro
ont été discutés ou rédigés par :

Henri Galland

André Gavillet

Marx Lévy

Jean-Jacques Leu

Serge Maret

Jacques Morier-Genoud

Christian Ogay

C.-F. Pochon

Le N° 44 sortira de presse le jeudi 16 décembre 1965